

REFONDATION DE L'EDUCATION PRIORITAIRE**MERCREDI 17 DECEMBRE – 11h****Mobilisation de tous les collègues devant l'Inspection académique !****Compte rendu du Groupe de travail départemental du mercredi 10 décembre**

La « refondation de l'Education Prioritaire » que met en place le ministère dans le cadre de la « Refondation de l'Ecole » a comme premier effet un redéploiement d'ampleur des moyens dont les premières victimes sont des collèges et des écoles qui, au nom de critères arbitraires et incontrôlables, sont sortis de l'Education prioritaire.

Pour l'administration, il s'agit d'accompagner la sortie de l'Education prioritaire dans le cadre d'une enveloppe ministérielle fermée.

Rappel important : vote au CSE du projet de loi de « Refondation de l'Ecole » le 14 décembre 2012 :
Contre (FO, CGT, SUD) – **Abstention** (FSU) – **Pour** (UNSA, CFDT)

63 entrées mais 33 sorties... et combien d'oubliés !

L'IA a proposé de faire sortir du dispositif 33 écoles du département, au prétexte soit de la non labellisation du collège de secteur, soit du pourcentage d'envoi d'élèves dans les collèges labellisés inférieur à 20%, soit d'un pourcentage de familles défavorisées ou boursières jugé « inférieur » à la moyenne !

Circonscription	Ecoles
Arles	EE et EM Marinette CARLETTI EE Salin de Giraud
Châteauneuf	EE et EM Honoré Carbonel EE et EM Jean Cocteau
La Ciotat	EM l'Afférage EE et EM Abeille EE Louis Marin EM Jacques Prévert
Marignane	EE et EM Albert Camus
Marseille 01	EE Estaque Gare
Marseille 07	EE et EM La Millière EE et EM Air Bel
Marseille 10	EM St Jérôme Susini
Marseille 12	EE et EM Langevin-Wallon
Marseille 14	EM Hôtel des Postes EM Neuve Ste Catherine EE Montée des Accoules
Miramas	EE et EM Emile Zola EE et EM Georges Dezarnaud
Saint Rémy	EE et EM Cabannes
Vitrolles	EE et EM Jean de la Fontaine

Pour FO, nous avons rappelé :

- notre combat avec la confédération FO contre l'austérité
 - notre principe de défense des conditions de travail pour les enseignants et les élèves.
- Ainsi, notre position reste ferme :

***Aucune école ne doit subir de hausse des effectifs par classe !
Aucun collègue ne doit subir de baisse de ses revenus !
Aucun collègue ne doit voir ses conditions de travail dégradées !***

Les représentants FO sont intervenus sur tous les dossiers confiés, notamment sur les réseaux d'aides (RASED) insuffisants ou incomplets, sans oublier les écoles qui revendiquent depuis plusieurs années leur entrée dans l'EP.

ALERTE : Ces critères, le ministère entend les appliquer à toute la carte scolaire (c'est à dire à toutes les écoles hors Education prioritaire) dès la rentrée 2015.

Il s'agit concrètement d'abandonner le critère objectif des effectifs pour les ouvertures/fermetures de classe, au profit d'une « allocation progressive des moyens en fonction de la difficultés sociale »

[Voir >ICI< la circulaire n°2014-077 du 4 juin 2014](#)

**Le SNUDI FO 13 appelle pour ces raisons tous les collègues à se mobiliser
MERCREDI 17 DECEMBRE à partir de 11h
devant l'Inspection académique des Bouches du Rhône**

pour revendiquer :

- **Aucun établissement scolaire actuellement en Education Prioritaire ne doit perdre ses moyens : pas un poste, pas une heure en moins, pas de redéploiement, pas de hausse des effectifs !**
- **Aucun enseignant ne doit subir une baisse de salaire !**
- **les règles d'ouverture/fermeture des classes doivent être améliorées et non supprimées !**

Un dépôt de préavis de grève national a été déposé par la fédération FO de l'enseignement.

Si vous souhaitez vous mettre en grève pour participer au rassemblement, vous devez envoyer votre déclaration préalable (en PJ) ce lundi 15/12 (9h)

**RASSEMBLEMENT AU MINISTERE le 17 DECEMBRE, jour du CTM
DELEGATION DANS TOUS LES RECTORATS**

La FNEC FP FO appelle les personnels à un rassemblement au Ministère.

Le même jour, la fédération FO appelle les équipes à constituer des délégations pour présenter au Recteur les revendications précises et concrètes des établissements scolaires du 1^{er} et 2nd degré.

D'ores et déjà, des écoles se mobilisent, refusent de perdre des moyens, du salaire, refusent que leur condition de travail soient encore dégradées, ou exigent de bénéficier de moyens supplémentaires.

Merci de saisir et d'informer le syndicat si vous souhaitez représenter votre école ou participer à l'audience au Rectorat ce jour-là

**Pour vous défendre, syndiquez-vous !
>ICI< [Formulaire d'adhésion](#)**